

## Proposition de la FASE 89 à propos de l'évolution de l'autre gauche dans l'Yonne

***Du fait de l'accumulation des séquences électorales, l'AGB est essentiellement perçue comme un cartel d'organisations. Transformons nos acquis en permettant l'irruption d'une organisation citoyenne de la gauche alternative dans notre département.***

Comment s'est créée l'Autre Gauche en Bourgogne ?

Avant les Municipales d'Auxerre, en 2007/2008, de fructueux contacts entre le PCF, la LCR et le Collectif Antilibéral ont débouché sur la constitution d'une liste face à celle de Ferez (regroupant PS, Verts et personnalités de droite). La campagne, malgré sa brièveté a permis l'irruption d'un programme, d'une liste, puis d'une association regroupant des individus qu'ils soient encartés ou non, qu'ils viennent du PC, de la LCR, du Collectif antilibéral, ou de nulle part, ou qu'ils soient des déçus des Verts ou du PS : la Gauche qui ne renonce pas. Cette collaboration bénéfique a poursuivi quelque temps, cahin caha, son activité sur le plan des luttes sociales.

A l'approche des Régionales et en dépit de la désunion aux Européennes, l'idée d'une liste sur la base de la Gauche qui ne renonce pas a été émise. Finalement, c'est à l'initiative de deux organisations bourguignonnes (PG et FASE) que les discussions ont commencé entre elles, le NPA et une partie du PCF (notamment la fédération de l'Yonne).

Suite aux élections régionales et du fait du succès relatif obtenu en Yonne, nous avons décidé de poursuivre l'expérience, cette fois-ci avec la participation officielle du PCF. Une liste de diffusion a été mise en place incluant tous les individus, encartés ou non qui avaient participé à la campagne. Mais le secrétariat mis en place, chargé d'animer la vie de l'AGB, a été composé uniquement de représentants d'organisations. L'objectif, louable, était d'assurer la pérennité du travail commun entre ces organisations. Mais, de fait, même si ce secrétariat n'a aucune fonction de direction, la part des individus non-encartés dans la marche de l'AGB s'en est trouvée réduite au minimum. Le fonctionnement-même de la liste de discussion a, à plusieurs reprises, mis en évidence la prédominance du discours « partidaire ».

Précisons, par ailleurs, que nous n'avons pas éprouvé le besoin de créer une structure de type associatif. Ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes lorsqu'il est question de finances. Nous pensons qu'un tel fonctionnement nuit à la participation la plus large de la plupart des citoyens de notre département qui (on le voit bien lors des diverses initiatives) éprouvent le besoin de participer à la transformation de notre société.

Nous réfléchissons à deux possibilités d'évolution de notre fonctionnement.

**1<sup>ère</sup> hypothèse-** Chacun garde son fonctionnement d'organisation ou de parti. Nous mettons en place une structure informelle de « coordination de la gauche alternative » (ou de « l'autre gauche » ou de la « gauche qui ne renonce pas » ou...). **Cette coordination accueillerait les 4 organisations qui se trouvent actuellement dans l'AGB, plus celles qui le souhaiteraient, plus les associations d'individus existant dans le champ qui est le nôtre dans le département** (par exemple : la Gauche qui ne renonce pas à Auxerre, ou d'autres qui existent ailleurs, ou d'autres qui se créeraient à cette occasion). La recherche d'une « gestion financière » de cette entité pourrait se faire avec le soutien de l'une de ces associations de citoyens.

**2<sup>ème</sup> hypothèse L'association « la Gauche qui ne renonce pas » s'élargit au département** (ses statuts le permettent) et appelle à l'adhésion de tout individu du département sur la base d'une charte qu'il conviendrait de rédiger de façon consensuelle.

**Une 3<sup>ème</sup> hypothèse pourrait être recherchée en coordonnant uniquement des associations d'individus.**

Pour information, cette réflexion est entamée dans « la Gauche qui ne renonce pas » sans pour autant qu'une décision ne soit prise jusqu'alors.

Il resterait, au sein de cette association, à déterminer la façon dont nous participerions à des élections.

Précisons que cette proposition ne met pas en cause l'appellation actuelle de notre rassemblement (AGB) mais reste ouverte à toute autre qui nous conviendrait mieux.

Auxerre, le 21 juin 2011